

LE PUBLICISTE.

TRIDI 23 Vendémiaire, an VII.



Victoire complète remportée sur les mamelucks par l'armée française en Egypte. — Détails de l'entrée de la flotte russe dans le canal de Constantinople. — Liste des Français arrêtés dans cette ville. — Noms des nouveaux consuls romains. — Nouvelles diverses d'Angleterre et d'Irlande. — Résultat du comité secret du conseil des cinq cents.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

EGYPTE.

Extrait d'une lettre écrite d'Alexandrie, le 12 thermidor, par le citoyen J. P. Champy, à un membre du conseil des anciens.

Nous sommes partis de Malte le 29 prairial. Nous eûmes le 12 messidor la vue des côtes d'Egypte. Dès le soir même, Buonaparte se fit mettre à terre à deux lieues d'ici avec cinq à six mille hommes; & à la pointe du jour, il marcha sur cette ville & s'en empara après une fusillade qui fut prolongée jusques dans les rues.

Kleber & Menou sont guéris. Après quatre jours donnés à des dispositions générales, l'armée a pris la route de Rosette, par le désert, & n'y a trouvé aucune résistance. Elle a ensuite remonté le long des bords du Nil, accompagnée d'une flotille de bateaux armés; & à moitié chemin du Caire elle a été attaquée par une partie de mamelucks qu'elle a culbutés, en s'emparant de huit pièces de canon, tentes & bagages. Depuis nous n'avions aucune nouvelle; & notre inquiétude étoit d'autant plus grande, que vingt-deux jours s'étoient écoulés depuis le départ de Buonaparte: aucun courrier n'avoit pu passer & peu étoient revenus, tout le pays étant infesté par les Arabes Bedouins qui viennent jusqu'aux portes de cette ville. Ils tuent les traîneurs de l'armée & ceux qui se hasardent dans la campagne. Quelques-uns de nos jeunes gens en ont cependant été quittes pour être battus, volés & renvoyés nus après avoir servi aux plaisirs de la horde.

Enfin hier 14, un bateau de Rosette apporta une lettre de Menou qui y commande. Il apprend au général Kleber, resté ici, que les beys retranchés près du Caire, ont été battus complètement; qu'une redoute garnie de trente canons a été emportée à la bayonnette; que les mamelucks ont été partie tués, partie noyés, & que le plus petit nombre s'est sauvé en Syrie; que les habitans du Caire sont venus au-devant du général, qui y a fait son entrée le 4 de ce mois.

La poudre qu'on fabrique à Alexandrie ne vaut que 15 sols la livre; mais elle est très-mauvaise.

P. S. J'attendois le départ annoncé d'un vaisseau pour la France, lorsque le 14 les Anglais sont venus détruire, avec notre escadre, tous nos moyens de communication. Je confie cette lettre à l'une des victimes de cet événement désastreux. Il m'a promis de la mettre à la poste au premier port où le vaisseau anglais débarquera.

H O N G R I E.

De Semlin, le 2^e jour complémentaire.

Il est entièrement confirmé que la Porte, liée avec la Russie & l'Angleterre, a déclaré la guerre à la France, & reçu une flotte russe dans le canal de Constantinople.

Depuis long-tems le cabinet de Saint-James & celui de Pétersbourg travailloient à entraîner le divan dans une nouvelle coalition. L'on avoit appris, sans en avoir encore la certitude, qu'un traité offensif & défensif avoit été signé entre les trois puissances. Le 13 fructidor, la nouvelle de la descente de Buonaparte en Egypte s'étant répandue à Constantinople, le reis-essendi, à la suite d'une conférence avec le ministre russe, envoya chercher le citoyen Ruffin, chargé des affaires de France. Il eut avec lui un entretien très-long, dans lequel il montra beaucoup d'aigreur. Il finit par déclarer que le sultan avoit ordonné que lui, le reste de la légation & sa suite, seroient ensuite enfermés au château des Sept-Tours. Des chevaux furent sur-le-champ envoyés au palais de France, & on les y fit monter, pour être conduits au lieu destiné à leur servir de prison, les citoyens Ruffin; Dantan, drogman; les deux Franchini, interprètes; Kitfer, secrétaire interprète; Pidoux, secrétaire expéditionnaire; le général Menaud, amené en Turquie par Aubert-Dubayet; Lesseps, gendre de Ruffin, & quelques autres personnes.

Le ministre russe avoit déclaré qu'il devoit se trouver un dépôt d'armes dans le palais. On se permit de faire partout, même dans la chancellerie, des recherches qui aboutirent à rien. Tous les négocians français & autres individus de cette nation établis à Constantinople, ont reçu ordre de se rendre au palais de France où ils sont gardés par le 59^e orta des janissaires, & n'ont aucune communication avec la ville. Une gratification de vingt-cinq piastres est promise à quiconque dénoncera un français caché dans une maison particulière.

Ces procédés ont été accompagnés de la disposition du visir, ses biens ont été confisqués, & il va en exil dans l'isle de Chio. On lui reprocha d'avoir négligé de prévenir à temps l'expédition de Buonaparte. Son banquier a été

arrêté & conduit dans le lieu nommé *le Four du Bostangi-Baschi*, prison la plus terrible de Constantinople, où l'on enferme ceux à qui l'on veut arracher par des tortures l'aveu de trésors cachés. Le successeur du visir est Amidin Jussuff, pacha d'Erzerum, créature de Jussuff-Aga, intendant de la sultane Valide, mère du sultan actuel. C'est Jussuff-Aga qui, par son influence, gouverne l'empire ottoman.

Par un firman revêtu de sa signature, le sultan a invité lui-même la flotte russe à se joindre à la sienne. Aussi le 18 fructidor, la première arriva en rade de Buikere, dans le canal, au nombre de 12 à 13 voiles, tant vaisseaux que frégates. Elle est commandée par l'amiral Cuchakof, auquel l'empereur a fait un présent de 25,000 piastres. La flotte recevra un certain nombre de bourses, & 500 moutons par jour.

La nouvelle de la victoire de Nelson a été annoncée à la Porte par l'envoyé anglais Smith, frère du commandeur Sidney Smith. Le drogman qui l'a notifiée a reçu une pelisse de zibeline magnifique. Le sultan a envoyé à l'amiral Nelson une aigrette de diamans, évaluée à plus de 30,000 piastres, & une pelisse de 6,000.

La flotte russe a dû faire voile pour l'Archipel : celle ottomane, au nombre de 30 voiles, en y comprenant les bâtimens de transport, paroît devoir la suivre. L'on a remarqué que le ministre russe a mis sous la protection de sa nation les Corfiotes & les Zantiotes qui se trouvoient à Constantinople, ainsi que tous les individus nés dans les isles du Levant. Cette démarche peut éclairer sur les projets de son cabinet, & rappeler que la Russie a toujours eu des prétentions sur ces isles, peuplées particulièrement d'habitans de la religion grecque.

Cette révolution arrivée dans le système politique de la Turquie, ne trouvera pas beaucoup de partisans à Constantinople. C'est un préjugé chez tous les Turcs que le territoire ottoman ne doit pas être souillé par la présence d'armées chrétiennes. Ce fut le motif que le divan mit en avant pour ne point accéder au traité présenté par le dernier ambassadeur de France, qui demandoit que les vaisseaux de guerre français pussent entrer dans le canal. Déjà, depuis l'arrivée de la flotte russe, il y a eu un incendie dans l'un des quartiers les plus riches de la ville, où sont les principaux négocians grecs. Cet incendie a duré six heures.

La flotte russe a paru dans un mauvais état ; ce qui ne surprendra pas, si l'on se rappelle combien les Russes sont encore peu marins, & qu'ils ont eu très peu de tems pour préparer leur expédition. L'escadre des Turcs, qui naguères pouvoit à peine punir quelques corsaires indians, ne se trouve pas sur un pied beaucoup meilleur.

Selim III vient aussi de déposer & d'exiler le muphti.

I T A L I E.

De Rome, le 2 vendémiaire.

En conséquence de la démission donnée par nos cinq consuls, le général français a nommé pour les remplacer, les citoyens Zaccaloni & Bizzi, sénateurs ; Rei, ministre de la justice ; Callisti & Piczelli.

De Milan, le 10 vendémiaire.

Les loix sur la célébration des décadiis & sur la conscription militaire ont fait dans l'armée française une agréable sensation. Elle y a vu une nouvelle garantie pour l'affermissement de la république.

Toute l'armée se loue des soins & de l'administration ré-

publicaine du général Brune. Cette armée, forte de 100 mille hommes, est maintenant au courant de sa solde, qui, souvent avant Brune, a été arriérée de quatre & cinq mois, & lorsque nous n'avions qu'une trentaine de mille hommes. Il a épuré les administrations où il y avoit des émigrés & des assassins du Midi.

Le général Mémard est maintenant commandant de la citadelle de Turin. La garnison est renouvelée. Le premier bataillon de la 68^e passa le 5 de ce mois à Vogliera, venant de Pavie, pour cette destination.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 4 vendémiaire.

Pichegru, Aubry, Delarue & Ramel, sont arrivés ici avant-hier. Barthelemi & Willot viennent en Angleterre avec la flotte de la Jamaïque. Le gouvernement n'a pas encore pris de détermination sur leur admission ; mais on pense généralement qu'on leur assignera une résidence. Pichegru a été dangereusement malade de la fièvre, pendant la traversée ; mais sa santé est un peu meilleure. C'est dans de simples barques que Pichegru, Barthelemi & les autres déportés sont parvenus à s'évader, secondés par des nègres.

Nous apprenons l'évacuation complète de Saint-Domingue, ainsi que de Jérémie. Le môle Saint-Nicolas étoit aussi sur le point d'être évacué. Les planteurs de la Jamaïque n'ont pas voulu, dit-on, contribuer aux fortifications qu'il falloit faire pour s'y maintenir.

L'amiral Bridport a remis à la voile de Torbay, le 2^e jour complémentaire, pour aller reprendre sa croisière devant Brest. On croit que la sortie de l'escadre française a précipité son départ.

L'amiral Gardner a aussi appareillé de Portsmouth, le 2 de ce mois, pour aller se joindre à l'amiral Bridport, avec un vaisseau de 84 canons, deux de 74, & une frégate de 44.

L'amiral Kingsmil se trouve en croisière sur les côtes de l'Irlande avec une escadre de cinq vaisseaux de ligne & plusieurs frégates : la baie de Sligo est occupée par un vaisseau de ligne & trois à quatre frégates.

Les frégates *le Clyde*, *le Stag*, & *l'Ambuscade* & *la Minerva* ont rencontré l'escadre française, composée de 9 voiles, & dirigeant en apparence sur l'Irlande. Les frégates anglaises se sont couvertes de voiles pour en aller porter la nouvelle dans les différens ports de ce royaume, & ont envoyé un cutter l'annoncer à Portsmouth.

Avant-hier, le gouvernement reçut des nouvelles d'Irlande ; on expédia aussi tôt des couriers à M. Pitt, à Wilmer Castle, & aux différens ministres dans leurs terres.

Près de 7000 hommes de troupes ont été embarqués la semaine dernière à Liverpool pour l'Irlande.

Après la capitulation des Français à Ballinamuck, on forma un camp sur le champ de bataille. M. Blake & deux ou trois cents rebelles furent jugés par une cour martiale, & exécutés dans les environs du camp.

On apprend de Dublin que le marquis de Cornwallis est occupé d'une nouvelle organisation pour l'armée d'Irlande. Elle vient d'être formée en quatre grandes brigades, chacune d'elle fournira des détachemens pour la garde & la tranquillité du pays ; & en cas d'attaque, la brigade entière sera prête à se porter par-tout & à renforcer les détachemens. Ce plan ressemble beaucoup à celui qui avoit été adopté par Hoche pour étouffer la rébellion de la Vendée.

Il y a maintenant 15 vaisseaux de ligne dans la rade d'Yarmouth; ils doivent mettre incessamment à la voile pour le Texel.

Le chirurgien du cutter le *Nible* est arrivé hier à l'amirauté avec des dépêches de l'amiral Peyton, qui est dans les Dunes. On les dit très importantes & relatives aux préparatifs qui se font dans les ports de Flandre & de Hollande.

Le gouvernement s'est enfin déterminé à acheter toutes les marchandises à bord des bâtimens suédois, pris il y a quelques mois, & qu'on croyoit chargés de munitions destinées pour la France. Ces bâtimens, au nombre de près de 30, sont entrés dans la rivière.

Notre gouvernement a appris que la plupart des Irlandais-unis qui résidoient à Paris, ou qui s'étoient réfugiés en France, ont été embarqués pour l'expédition d'Irlande. Il ignore s'ils sont à bord de la flotille sortie de Brest, ou de celle qui est, dit-on, bloquée dans le port de Dunkerque; il ne dissimule pas les vives inquiétudes que lui cause la destination de ces amis de la liberté, appelés à briser le joug de leur malheureuse patrie.

La cupidité est un des grands mobiles parmi les marins anglais, comme dans presque tous les individus de cette nation. On a calculé, dans un de nos papiers, que sir Borlase Warren & sir Edward Pellew, qui ont commandé des escadres dans toute la guerre, ont déjà réalisé chacun environ cent mille livres sterling, par leurs parts dans les prises faites par les bâtimens de leurs divisions.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De PARIS, le 22 vendémiaire.

Haller, si connu par l'estime de Buonaparte pour lui & par les importants services qu'il a rendus, comme trésorier-général de l'armée d'Italie, est en ce moment à Paris. Il arrive de Milan, où il est ministre de la république helvétique.

Moulin est nommé provisoirement général en chef de l'armée d'Angleterre. On dit que si nous nous soutenons en Irlande, Kilmaine, qui est de ce pays, y sera envoyé.

On assure que Joubert remplace Brune dans le commandement en chef de l'armée d'Italie; mais que cette armée sera partagée en trois divisions, dont Pune, dans l'intérieur du pays, restera à Brune; la seconde, sur les frontières de Naples, sera commandée par Bernadotte; & la troisième, destinée, en cas de guerre, contre les Autrichiens, sera commandée par Joubert lui-même. Ces nouvelles n'ont en core rien d'authentique.

Le général Schawenbourg est nommé commandant de l'île de Malte.

On publie qu'il est arrivé des nouvelles directes de l'armée d'Égypte, & qu'elles annoncent la marche triomphante des Français en Syrie, l'augmentation considérable de nos forces, par l'adjonction de l'élite des naturels du pays, & notre direction vers le golphe Persique, où on espère trouver une expédition qu'on a dit partie, depuis plusieurs mois, des ports de France. D'autres personnes pensent que Buonaparte n'aura pas voulu encore perdre de vue l'Europe, lorsqu'il aura appris les dispositions hostiles de la Porte ottomane.

Perrochel est arrivé à Paris.

Plusieurs jeunes gens de la conscription ont encore été arrêtés dans un bal public. Les loix s'exécutent à cet égard avec une grande activité.

Un prévenu d'émigration, nommé Simoncau (de la

Ménier), s'est échappé, il y a trois jours, de la prison du Temple. L'officier de garde, le caporal, la sentinelle & deux autres soldats de la garde sont arrêtés, comme soupçonnés d'avoir favorisé cette évasion.

Grouvelle est de retour à Copenhague, où il continue les fonctions de ministre de la république.

On annonce comme certain le second débarquement de 3,600 hommes de nos troupes en Irlande, sous les ordres du général Hardy.

On devoit donner avant-hier la première représentation d'une nouvelle tragédie du citoyen Arnaud, intitulée: *les Vénitiens*, cette pièce a été différée; parce que le ministre de la police y a exigé quelques suppressions.

Le directoire vient de se prononcer de la manière la plus franche contre les instigateurs des troubles excités à Turin, le 30 fructidor dernier, par la mascarade qui a parcouru les rues.

Le général Ménard qui avoit tout fait pour arrêter ces excès, avoit été destitué du commandement de nos troupes en Piémont. Le directoire a formellement approuvé sa conduite, par un arrêté du 2 vendémiaire; lui a écrit pour lui exprimer sa satisfaction & en même-tems l'a provisoirement nommé commandant de Turin. Il avoit envoyé à Paris deux de ses aides-de-camp, pour présenter les faits dans leur vrai jour, & en solliciter le plus sévère examen.

Le général Rey & le chef de brigade James Napertandy, avoient mis à terre, le 30 fructidor, en Irlande, sur la côte nord-ouest du comté de Donegal, pour aller se joindre aux troupes du général Humbert; mais lorsqu'ils ont appris qu'elles avoient capitulé, ils se sont embarqués sur les bricks français qui les avoit portés. Ils ont laissé à terre des proclamations destinées à soutenir les espérances & à enflammer le courage des *Irlandais-unis*.

Les départemens de la Dôme, de Vaucluse & du Gard, viennent d'éprouver des ravages considérables, causés par la crue excessive des rivières & des torrens, après des pluies abondantes. Les inondations ont couvert une espace immense de pays, où les récoltes ont été détruites; on évalue à plusieurs millions les pertes souffertes par ces trois départemens.

Le corps législatif helvétique a tenu sa première séance à Lucerne le 13 vendémiaire.

Le ministre des relations extérieures prévient ses concitoyens que toutes les lettres qui lui seront adressées, ou qui le seront au secrétaire général & chefs de divisions de son département, sans être affranchies, ne seront point reçues.

A U R É D A C T E U R.

Du Pont Saint-Esprit, le 17 vendémiaire.

« Par votre feuille du 8 vendémiaire, vous annoncez, citoyen, qu'un des couriers du Midi a été attaqué le 26 fructidor près du Pont Saint-Esprit; qu'un des hussards de l'escorte a été tué, & que le courrier & un autre hussard ont été blessés. Ce fait étant absolument faux, je vous invite à vouloir bien le démentir. Je puis assurer que depuis que je commande cette place, rien de pareil n'a eu lieu aux environs ».

Signé, MICHEL, commandant du Pont St-Esprit.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Séance du 22 vendémiaire.

Bardou-Boisquetin propose & le conseil adopte un projet

de résolution par laquelle il est accordé des secours à la veuve du citoyen Magnin, commissaire du directoire exécutif près l'administration centrale de la Sarthe, assassiné dans l'exercice de ses fonctions.

Bonnaire a la parole ensuite : il expose que le citoyen Rochet, l'un des magistrats du peuple à Anvers, en voulant faire exécuter la loi sur la liberté des cultes, a péri sous les coups d'un rassemblement de fanatiques ; le corps législatif assura des secours à sa famille ; mais depuis, la commune d'Anvers a demandé d'être autorisée à élever un monument à ce digne citoyen.

Cette pétition fut renvoyée à la commission d'instruction publique, dont Bonnaire est l'organe.

Cette commission a pensé, qu'en accordant cette autorisation, se seroit s'engager en quelque sorte à en donner de semblables à toutes les communes où des actes de dévouement ont eu lieu, & ces monuments se multiplieroient à l'infini : il lui a donc paru plus sage, d'attendre le moment où la nation donnera un témoignage général de reconnaissance à ceux qui se sont sacrifiés pour elle ; le rapporteur propose en conséquence de passer à l'ordre du jour.

Brulé (des deux Nethes) pense que le conseil ne peut pas refuser l'autorisation demandée, d'autant moins que le ministre de l'intérieur a invité Anvers à élever le monument dont il s'agit.

Crochon pense qu'il faut non pas passer à l'ordre du jour, mais seulement ajourner, parce qu'on se décidera peut-être à élever les monuments dont il s'agit, quand il s'agira d'acquitter la nation envers ceux qui sont morts victimes de leur zèle pour l'exécution de la loi.

Le conseil prononce l'ajournement.

Jourdan (de la Haute-Vienne) adresse au conseil la lettre suivante :

« Citoyens représentans, appelé au corps législatif par la confiance de mes concitoyens, je me suis bientôt aperçu que j'étois peu capable de remplir toutes les obligations que j'avois contractées en acceptant des fonctions aussi angustes : cependant encouragé par votre indulgence, & par les témoignages d'estime dont vous m'avez honoré plusieurs fois, j'aurois continué à parcourir ma carrière législative ; j'aurois tâché de suppléer à la faiblesse de mes moyens par mon application au travail & par mon ardent amour pour la liberté, pour la constitution de l'an 3, & pour le gouvernement qui en émane. Mais, citoyens représentans, le directoire exécutif vous a fait connoître la situation politique de la république ; vous êtes pénétrés de la nécessité de vous préparer à faire la guerre, pour forcer enfin vos ennemis à faire la paix ; vous avez ordonné une levée extraordinaire de 200 mille conscrits, & vous vous occupez des fonds nécessaires à leur entretien.

» Dans une circonstance où la patrie appelle ses enfans à sa défense, j'ai cru que je la servirois plus utilement à l'armée que dans le sénat français. J. dépose donc au milieu de vous, citoyens législateurs, le caractère de représentant du peuple ; je vous prie d'accepter ma démission.

» Je desire, citoyens représentans, que cette démarche de ma part soit pour vous une nouvelle preuve de mon sincère attachement à la république & de mon dévouement à la servir.

Signé, Jourdan.

Lucien Buonaparte prend la parole. Le corps législatif, dit-il, perd un membre estimable. Le premier de vos sentimens est le regret, & je m'empresse d'être votre organe. Mais bientôt ce sentiment fait place à un sentiment plus sublime : l'auteur de la conscription militaire disparaît devant le vainqueur de Fleurus. Qu'il parte ; votre estime le suivra, la confiance de ses freres d'armes l'attend. Nos ennemis insatiables de défaites ont placé leur espoir dans l'art de créer au milieu de nous des dissensions & des partis. Nous resterons unis pour leur ôter leur dernière ressource : au premier signal de guerre, de nouvelles armées viennent de se créer ; & tandis que nos freres signaleront dans les combats, nous défendrons ici la constitution ; nous cultiverons l'heureuse union des pouvoirs & nos ennemis ne trouveront de ressource que dans les conditions de paix que la république leur dictera.

Le conseil ordonne l'insertion de la lettre de Jourdan au procès-verbal & l'impression du discours de Buonaparte ; il se forme ensuite par continuation en comité général.

A trois heures la séance a été rendue publique, & le conseil a pris une résolution portant en substance qu'il sera vendu pour 125 millions de domaines nationaux, autres que les maisons destinées au service public & les forêts déclarées inaliénables.

L'adjudication se fera à la chaleur des enchères.

Le prix se paiera en numéraire métallique.

La mise à prix sera de huit fois le revenu pour les biens ruraux, & six fois pour les maisons d'habitation.

On paiera un douzième dans la première décade, un douzième trois mois après, & ensuite un sixième de trois mois en trois mois.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Séance du 22 vendémiaire.

Sur le rapport de Jourdan, le conseil approuve deux résolutions du 14 vendémiaire, qui accordent des pensions de retraite à un régisseur & 47 employés de la régie de l'enregistrement.

Il approuve ensuite une autre résolution du 23 fructidor, qui annule les opérations des assemblées primaires du canton de Mont-sous-Vandrey, département du Jura.

On reprend la discussion sur la résolution, relative au paiement des intérêts de la dette publique.

Rivallan reproche à la résolution, de mettre de l'inégalité dans les contributions, en créant des bons qui paieront de leur prix, de leur émission, & que les contribuables en retard achetteront pour s'acquitter, tandis que ceux qui auront payé leurs contributions dans le temps prescrit, auront payé trois ou quatre fois plus.

Sédillez pense qu'on auroit dû assurer aux rentiers sur les premières recettes de l'an 7, le paiement d'un semestre, & offrir à ceux d'entre eux qui en auroient désiré, des bons que les contribuables honnêtes leur auroient pris au pair, pour acquitter leurs contributions.

Le conseil ajourne la suite de la discussion.

Bourse du 22 vendémiaire.

Rente viagère, 16 f. 18 c. — Rente provis. 17 fr. 88 c. — Tiers consol., 16 fr. 75 c. — Bons $\frac{1}{2}$, 2 f. 31 c. — Bons $\frac{1}{4}$, 2 fr. 28 c. — Bons $\frac{1}{2}$, 52 fr. — Le reste du cours est le même qu'hier. A. François.